



**PROGRAMME RÉGIONAL DE RENFORCEMENT DE LA
COLLECTE DES DONNÉES STATISTIQUES DES PECHES DANS
LES ÉTATS MEMBRES ET DE CREATION D'UNE BASE DE
DONNÉES REGIONALE**

**Rapport de mission
du 28 octobre au 25 novembre 2011**

Décembre 2011

Liste des sigles et acronymes

ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
CEP	Cellule d'Evaluation et de Planification
CeRPA	Centres Régionaux pour la Promotion Agricole
CIPA	Centre d'Investigation et d'Application de la Pêche
CRODT	Centre de Recherche Océanographique de Dakar-Thiaroye
CSP	Catégorie socio-professionnelle
CU	Commission de l'UEMOA
DGRH	Direction Générale des Ressources Halieutiques
DPC	Département des Pêches Continentales
DPM	Département de la Pêche Maritime
DSID	Direction de la Statistique, de l'Informatique et de la Documentation
EC	Enquête cadre
EM	Etats membres de l'UEMOA
GT	Groupe de travail
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique
INS	Institut national des Statistiques
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
SRPS	Services Régionaux de la Pêche et de la Surveillance
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
1. OBJECTIFS DE LA MISSION CIRCULAIRE	2
2. CONTEXTE DE LA MISSION	2
3. CALENDRIER	3
4. METHODOLOGIE ET RESULTATS DE LA MISSION.....	3
4.1 Mali.....	3
4.1.1 Déroulement de la mission	3
4.1.2 Pré-enquête : bilan des données recueillies	3
4.1.3 Stratégie d'échantillonnage	4
4.1.4 Stratégie de déploiement.....	5
4.2 Guinée Bissau.....	7
4.2.1 Déroulement de la mission	7
4.2.2 Pré-enquête : bilan des données recueillies	7
4.2.3 Stratégie d'échantillonnage	7
4.2.4 Stratégie de déploiement.....	8
4.2.5 Etat d'avancement de l'enquête cadre	8
4.3 Sénégal.....	8
4.3.1 Déroulement de la mission	8
4.3.2 Pré-enquête : bilan des données recueillies	8
4.3.3 Stratégie d'échantillonnage	9
4.3.4 Stratégie de déploiement.....	9
4.3.5 Etat d'avancement de l'enquête cadre	10
4.4 Togo.....	11
4.4.1 Déroulement de la mission	11
4.4.2 Pré-enquête : bilan des données recueillies	11
4.4.3 Stratégie d'échantillonnage	11
4.4.4 Stratégie de déploiement.....	12
4.3.6 Etat d'avancement de l'enquête cadre	12
4.5 Bénin.....	13
4.5.1 Déroulement de la mission	13
4.5.2 Pré-enquête : bilan des données recueillies	13
4.5.3 Stratégie d'échantillonnage	13
4.5.4 Stratégie de déploiement.....	13
4.5.5 Etat d'avancement de l'enquête cadre	13
4.6 Burkina Faso.....	14
4.6.1 Déroulement de la mission	14
4.6.2 Pré-enquête : bilan des données recueillies	14
4.6.3 Stratégie d'échantillonnage	14
4.6.4 Stratégie de déploiement.....	14
4.6.5 Etat d'avancement de l'enquête cadre	15

4.7	Côte d'Ivoire	15
4.7.1	Déroulement de la mission	15
4.7.2	Pré-enquête : bilan des données recueillies	15
4.7.3	Stratégie d'échantillonnage	16
4.7.4	Stratégie de déploiement.....	17
4.7.5	Etat d'avancement de l'enquête cadre	18
5.	REUNION DE DEBRIEFING	18
6.	SYNTHESE DES RESULTATS	19
	CONCLUSION	21
	ANNEXE 1 : Termes de référence de la mission circulaire	25
	ANNEXE 2 : Agenda de la mission circulaire	30
	ANNEXE 3 : Liste des sites d'habitation des pêcheurs par région en Guinée Bissau	31
	ANNEXE 4 : Répartition des sites d'habitation par région et département et typologie de plans d'eau en Côte d'Ivoire	32

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'application du Règlement n°5 portant adoption du Plan d'Aménagement Concerté des Pêches et d'Aquaculture au sein de l'UEMOA (adopté en 2007 par le Conseil des Ministres de l'Union), la Commission de l'UEMOA (CU) a mis en place le programme d'actions n°4 du plan à savoir, le « Programme régional de renforcement de la collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres et de création de base de données régionales ».

Ce programme vise à renforcer les capacités techniques et institutionnelles des Etats membres (EM) de l'Union dans la collecte et le traitement des données statistiques des pêches.

Dans le but d'établir des bases de données régionales harmonisées, une des actions de ce programme porte sur la réalisation d'enquêtes cadre (EC) sur le sous-secteur de la pêche artisanale continentale.

Le groupe de travail (GT) n°2, qui s'est tenu du 19 au 23 septembre à Ouagadougou, a permis d'élaborer la stratégie générale de cette enquête, la stratégie d'échantillonnage et de déploiement des enquêteurs et de finaliser les questionnaires d'enquête.

A l'issue de ce GT, plusieurs activités qui visaient à préparer la réalisation de l'EC sur le terrain ont été programmées. L'ensemble de ces activités ainsi que leurs échéances ont été reportées dans la feuille de route revue au cours du GT n°3¹. Ces activités sont les suivantes :

- **la réalisation de la pré-enquête** : menée auprès des autorités territoriales (régions, préfectures, départements), elle vise à recenser l'ensemble des sites d'habitation des pêcheurs.
- **la réalisation de l'enquête test** : menée dans chaque EM, elle a pour objectifs i) de valider les questionnaires, ii) d'apporter des modifications/améliorations afin de renforcer la validité et la pertinence de l'information récoltée et iii) d'anticiper les contraintes et difficultés pouvant être rencontrées sur le terrain par les enquêteurs.
- **la finalisation et la validation des questionnaires d'enquête et du guide de remplissage** : à l'issue de l'enquête test, les commentaires et suggestions rapportés par les experts des EM permettent de finaliser l'ensemble des documents de l'enquête.
- **l'élaboration d'un projet de stratégie d'échantillonnage et de stratégie de déploiement adapté** : au cours du GT n°2, une stratégie d'échantillonnage a été adoptée pour chaque EM². En fonction des résultats de la pré-enquête et en tenant compte des aspects financiers et logistiques de chaque EM, il s'agit de valider/adapter cette stratégie d'échantillonnage et de mettre en œuvre la stratégie de déploiement des enquêteurs.
- **la réalisation de la phase d'information et de sensibilisation** : elle vise à informer l'ensemble des acteurs concernés (les agents de l'Etat, les populations cibles, les services régionaux et départements...) du déroulement prochain d'une opération d'enquête.
- **le recrutement et la formation des enquêteurs** mobilisés pour exécuter l'EC : la formation vise à familiariser les enquêteurs avec les questionnaires d'enquête et le guide de remplissage.

Afin d'appuyer les experts des EM dans la phase préparatoire et de démarrage de l'EC, une mission circulaire a été réalisée dans les pays bénéficiaires du programme par les experts du Consortium.

¹ Rapport de l'atelier régional de formation des statisticiens des pêches des Etats membres de l'UEMOA, Rennes, AGROCAMBUS OUEST, du 10 au 14 Octobre 2011.

² Cadre méthodologique de l'enquête cadre en pêche artisanale continentale.

Le présent rapport est le résultat de cette mission qui a été effectuée du 27 octobre au 26 novembre 2011 dans les différents EM de l'UEMOA.

1. OBJECTIFS DE LA MISSION CIRCULAIRE

Cette mission est cadrée par les termes de référence suivants (voir détails en annexe 1) :

1. Dresser le bilan des données recueillies lors de la pré-enquête : liste des sites d'habitation de différentes catégories par région ;
2. Discuter de l'adaptation de la stratégie d'échantillonnage au contexte de terrain de chaque Etat membre (ex. : fixation du paramètre « taux de sites d'habitation devant subir l'enquête ménages »), avec production d'un document de référence ;
3. Mettre au point une stratégie de déploiement dans chaque EM : répartition des agents d'enquête, moyens de transports, calendrier de passage dans les régions et zones ;
4. Effectuer une visite d'accompagnement de l'enquête sur le terrain lorsque cela sera possible (si l'enquête est lancée) ;
5. Réaliser des photographies sur terrain de quelques questionnaires.

Elle a pour but d'établir :

1. Une liste exhaustive des sites d'habitation des pêcheurs ainsi que les ménages à enquêter dans chacun d'entre eux ;
2. La stratégie d'échantillonnage adoptée dans chaque EM ;
3. Un état d'avancement de l'EC (information, recrutement, formation...) ;
4. Un jeu de photographies de questionnaires déjà remplis qui servira de support à un premier test de la base de données de l'enquête.

2. CONTEXTE DE LA MISSION

Cette mission circulaire était initialement prévue sur la période octobre-décembre 2011 afin d'apporter assistance aux EM durant la phase de préparation et d'exécution de l'EC.

La réalisation des EC étant financée par l'UEMOA, le versement des fonds nécessitait au préalable la signature d'une convention d'appui entre chaque EM et l'UEMOA. Le délai accusé dans la mise en place de ces conventions et l'absence possible de préfinancement ont conduit à reporter le calendrier d'exécution des activités. L'ensemble des EM ont pu réaliser leur enquête test. Les commentaires et suggestions relatifs au contenu des questionnaires, au guide de remplissage ou à des difficultés rencontrées sur le terrain ont été communiqués au Consortium. En revanche, faute de financement, la phase de pré-enquête n'a pas pu être encore réalisée par l'ensemble des EM.

Il a été décidé néanmoins de maintenir cette mission circulaire sachant qu'il ne serait pas possible de répondre à l'ensemble des termes de référence, la non-réalisation des pré-enquêtes ne permettant pas de définir une stratégie d'échantillonnage et de déploiement pour chaque EM. Des scénarios d'échantillonnage ont cependant pu être proposés en tenant compte d'un nombre approximatif de sites d'habitation. Ces scénarios seront validés lorsque les pré-enquêtes seront réalisées.

Pour le Niger, en revanche, il a été convenu que la mission de M. DIALLO, Directeur de l'Office National des Pêches de Guinée et personne ressource du Consortium, soit décalée. Celle-ci sera réalisée une fois la pré-enquête terminée.

3. CALENDRIER

Le tableau 1 présente le calendrier établi pour cette mission circulaire :

Etat membre	Dates
<i>Mali</i>	27 au 28 octobre
<i>Guinée Bissau</i>	1 ^{er} au 4 novembre
<i>Sénégal</i>	9 au 11 novembre
<i>Togo</i>	14 au 16 novembre
<i>Bénin</i>	16 au 19 novembre
<i>Burkina Faso</i>	21 au 23 novembre
<i>Réunion de briefing de la mission circulaire à l'UEMOA</i>	24 au 25 novembre

Du fait des recommandations du Ministère des Affaires Etrangères (MAE) français, la mission en Côte d'Ivoire n'a pas été réalisée. Il a été convenu que les informations et documents relatifs à cette phase de préparation seraient communiqués au Consortium par email. De même, la stratégie d'échantillonnage devait faire l'objet d'une conversation téléphonique entre les différentes parties prenantes.

L'agenda détaillé de la mission figure en annexe 2.

4. METHODOLOGIE ET RESULTATS DE LA MISSION³

4.1 Mali

4.1.1 Déroulement de la mission

L'expert du Consortium a rencontré l'équipe des experts du Mali le 19 et les 27 et 28 octobre 2011 à la Direction des Pêches, à Bamako. Au cours de son séjour, outre les experts engagés dans le projet, l'expert a pu s'entretenir avec le Directeur national de la Pêche M. SAMANSSEKOU.

4.1.2 Pré-enquête : bilan des données recueillies

Dès la fin du mois de septembre, les questionnaires de pré-enquête ont été renseignés par tous les services déconcentrés de la Direction des pêches (les directions régionales). Ils ont été récupérés au niveau de la Direction nationale vers le 20 octobre.

Bien que la structure des données collectées à l'issue de cette phase préliminaire ne soit pas tout à fait conforme à la « fiche de pré-enquête », il est apparu que cette structure contenait suffisamment d'informations pour constituer une base de sondage solide.

³ A noter que pour chaque EM, un compte rendu de mission a été rédigé et validé par les experts. Sont repris et présentés dans ce chapitre les principaux points abordés au cours des échanges.

2 457 sites d'habitation ont été listés. Pour une grande partie de ces sites, ont été renseignés :

- le type de site (village, campement) ;
- la population présente et le nombre de ménages de pêcheurs.

Le nombre de campements et de villages de pêcheurs par région sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2. Répartition des campements et villages de pêcheurs dans les différentes régions du Mali.

Régions	Nombre de campements de pêcheurs	Nombres de villages de pêcheurs	Nombre total de sites d'habitation
Bamako	21		21
Gao	13	11	28
Kayes	85	77	162
Koulikoro		78	78
Mopti	233	369	602
Ségou	63	269	342
Sikasso	75	23	98
Tombouctou	205	921	1126
Total	695	1748	2457

4.1.3 Stratégie d'échantillonnage

Au cours du GT n°2, il avait été décidé qu'à la vue du nombre très important de sites d'habitation de pêcheurs, l'enquête des sites d'habitation ne serait pas exhaustive mais serait réalisée sur un échantillon des sites listés par la pré-enquête. De plus, une partie seulement de ces sites d'habitation verraient se dérouler l'enquête ménage sur un échantillon de ménage.

En outre, la pré-enquête a montré qu'il existait un très grand déséquilibre d'effectifs de sites entre les régions administratives. Le découpage par région ne pouvait donc pas être utilisé directement pour dessiner une bonne stratification statistique. C'est un découpage par secteur géographique (niveau administratif inférieur à la région) qui a été pris en compte pour réaliser la stratification. En tenant compte de leur taille et de leur contiguïté, les secteurs ont été regroupés pour aboutir à la création d'une partition du territoire en 16 strates (colonnes 1 et 2 du tableau 3).

Chacune de ces strates est considérée comme « un bloc » présentant un certain caractère d'homogénéité du point de vue de la physionomie de la pêche. Pour chacune d'entre elles, un taux d'échantillonnage des sites a été défini en fonction de son effectif de sites d'habitation, selon la règle suivante :

- Taux = 1/1 (exhaustif) pour les strates jusqu'à 25 sites ;
- Taux = 0,5 (soit 1 site sur 2) pour les strates de 25 à 100 sites ;
- Taux = 0,333 (soit 1 site sur 3) pour les strates de plus de 100 sites.

En appliquant ces taux (colonne 9) aux effectifs des strates (colonne 6), on déduit la taille de l'échantillon théorique (colonne 10) qu'il faut sélectionner dans chaque strate puis une taille réelle (arrondi).

Les échantillons ont été sélectionnés selon la méthode du tirage systématique appliqué dans chaque strate en utilisant, comme pas de tirage, le taux défini ci-dessus, après avoir préalablement effectué un tri intra-strate par secteur et par type de sites.

Les tailles d'échantillon restent cependant très hétérogènes d'une strate à l'autre, allant de n=21 à n=137 sites. De ce fait, un regroupement par lot de travail a été réalisé afin de répartir équitablement pour les enquêteurs le travail sur le terrain.

4.1.4 Stratégie de déploiement

Les 16 strates définies préalablement ont été regroupées en 8 lots de travail qui ont été codés de A à H, chaque lot contenant de 1 à 4 strates statistiques (colonne 7 et 8). En faisant suivre les 16 échantillons à réaliser dans les lots A à H correspondant (colonne 11), on obtient des volumes de travail d'enquête relativement homogènes, allant de 91 à 137 sites d'habitation à enquêter selon les lots pour un total global de 940 sites à enquêter.

Chacun des huit lots va être traité par une équipe d'enquêteurs. 56 enquêteurs au total seront recrutés. A partir de cela, le ratio global moyen de charge de travail par enquêteur a été évalué à $940/56 = 16,8$ sites par enquêteur.

Pour finir, la taille des équipes attribuées aux lots a été ajustée finement, sur une gamme pouvant varier de 6 à 8 enquêteurs (colonne 13), pour obtenir des charges par enquêteur très voisines les unes des autres à travers les différents lots (colonne 14).

La stratégie d'échantillonnage et de déploiement sont présentées dans le tableau 3.

Tableau 3. Stratégie d'échantillonnage et de déploiement de l'EC au Mali

1	2		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
N° de strate	Définition géographique des strates		Nbre Camp	Nbre Vill	Nbre sites indeterm	Total nbr sites/strate	Code-lot-de-travail	Total nbre sites par lot	Taux-echant applique aux strates	Taille-theo-echantillon par strate	Taille-reelle-echantillon par lot	Nbre theor enqueteurs	Nbre reel enqueteurs	Charge en nbre sites/enqueteur
	Région	Secteur(s)												
16	Tombouctou	Niafunké	67	343	0	410	A		0,333	136,67	137			
							Total lot A	410			137	8,162	8	17,125
13	Tombouctou	Dire + Goundam	107	302	0	409	B		0,333	136,33	136			
							Total lot B	409			136	8,102	8	17
12	Tombouctou	Gourma rharous + Tombouctou	31	276		307	C		0,333	102,33	102			
14	Gao	Ansongo + Bourem + Gao + Menaka	13	11	4	28	C		0,500	14,00	14			
							Total lot C	335			116	6,911	7	16,571
6	Segou	Baroueli + Macina + Niono + Segou	46	217	10	273	D		0,333	91,00	91			
							Total lot D	273			91	5,421	6	15,167
9	Mopti	Youwarou	40	48		88	E		0,500	44,00	44			
10	Mopti	Djenné + Tenenkou	101	148		249	E		0,333	83,00	83			
							Total lot E	337			127	7,566	7	18,143
8	Mopti	Mopti	76	145		221	F		0,333	73,67	74			
11	Mopti	Bankass + Douentza	16	28		44	F		0,500	22,00	22			
							Total lot F	265			96	5,719	6	16
4	Sikasso	Bougouni + Yanfolila	63	11		74	G		0,500	37,00	37			
5	Sikasso	Kadiolo + Kolondieba + Kadiolo + Sikasso	12	12		24	G		1,000	24,00	24			
7	Segou	Bla + San + Tominian	17	52		69	G		0,500	34,50	35			
							Total lot G	167			96	5,719	6	16
1	Kayes	Bafoulabé + Manantali	85	10		95	H		0,500	47,50	47			
2	Kayes	Diema + Kayes + keniéba+ Kita + Yoro + Yéminané		67		67	H		0,500	33,50	34			
3	Koulikoro	Banamba + Dioila + Kangaba + Kati + Kolokani + Koulikoro		78		78	H		0,500	39,00	39			
15	Bamako	Rive droite + rive gauche	21			21	H		1,000	21,00	21			
							Total lot H	261		141,00	141	8,400	8	17,625
			695	1748	14	2457	Grand Total	2457			940	56,000		
											56	56,000	56	16,7857
										16,7857				

4.2 Guinée Bissau

4.2.1 Déroulement de la mission

L'expert a rencontré l'équipe des experts de Guinée Bissau du 1^{er} au 4 novembre 2011. L'ensemble des réunions se sont tenues au CIPA à Bissau. Le 2 novembre 2011, l'équipe des experts, accompagnée de l'expert du Consortium et de plusieurs agents du CIPA, s'est déplacée à Kassama pour réaliser une seconde enquête test. Celle-ci avait pour principaux objectifs de confronter l'expert du Consortium aux réalités du terrain et de lui permettre d'apporter des éclaircissements et des conseils aux experts et agents du CIPA sur les questionnaires.

Au cours de son séjour, outre les experts engagés dans le projet, l'expert a pu rencontrer le Directeur Général du CIPA, M. SILAVA Henrique ainsi que le Directeur de la Direction de la Pêche Artisanale M. TUBENTO Antonio Domingos.

4.2.2 Pré-enquête : bilan des données recueillies

Le questionnaire de pré-enquête a été renseigné par la Direction des pêches artisanales. Toutes les informations demandées dans la fiche de pré-enquête n'ont pas pu être renseignées pour l'ensemble des sites d'habitation. Néanmoins, il est apparu que cette structure contenait suffisamment d'information pour constituer une base de sondage solide.

Une liste de 53 sites d'habitations a été établie. Le nombre total de sites d'habitation par région est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4. Répartition du nombre de villages, villes de pêcheurs par région en Guinée Bissau

Régions	Nombre de villages de pêcheurs	Nombre de villes de pêcheurs	Nombre de sites d'habitation
Bafata	36	4	40
Gabu	8	3	11
Quinara	1		1
Cacheu	1		1
Total	46	7	53

L'annexe 3 détaille l'ensemble des informations recueillies durant la pré-enquête.

4.2.3 Stratégie d'échantillonnage

Comme adopté au cours du GT n°2, la totalité des sites d'habitation sera enquêté avec un échantillonnage systématique de raison 3⁴ en ce qui concerne les ménages. Les sites d'habitations où le nombre de ménages atteint 100 ou plus seront divisés en quartiers. Pour chaque quartier, seront renseignés un questionnaire « site d'habitation », un questionnaire liste exhaustive des ménages impliqués dans le secteur pêche et un questionnaire « liste des catégories socio-professionnelles » ainsi que dix questionnaires ménages.

⁴ C'est-à-dire qu'à partir de la liste des ménages (cf. questionnaire « liste des ménages » rattaché au questionnaire « site d'habitation »), on sélectionne automatiquement le premier ménage dans l'échantillon et le quatrième. Puis on sélectionne les suivants à égale distance de trois (pas de raison 3). Exemple : si on a neuf ménages dans la liste : on prend le 1, le 4 et le 7 soit un échantillon de n= 3 ménages.

4.2.4 Stratégie de déploiement

Dix enquêteurs (7 dans la région de Bafata et 3 dans les régions de Gabu, Quinara et Cacheu) répartis en équipe de 2 ou 3 seront recrutés pour réaliser l'EC. Parmi eux, trois chefs d'équipe seront désignés. Ils auront la charge de transmettre au superviseur à la fin de chaque semaine la totalité des questionnaires déjà remplis. Les trois superviseurs participeront au remplissage des questionnaires lorsqu'ils seront sur le terrain.

La durée d'enquête par site d'habitation a été évaluée à un ou deux jours. Chaque équipe recevra au préalable la liste des sites d'habitation à enquêter ainsi que la liste des ménages à enquêter dans chacun de ces sites.

4.2.5 Etat d'avancement de l'enquête cadre

Une première enquête test avait eu lieu le 24 octobre 2011 à Kassama avec l'équipe des experts et les agents du CIPA. A l'issue de cette enquête « préliminaire », plusieurs remarques avaient été faites par les agents du CIPA. Une seconde enquête test a permis à l'expert du consortium d'identifier les questions sources d'incompréhension, d'évaluer le temps de passage d'un questionnaire et d'assister au déroulement général d'une enquête sur le terrain. De ce fait, pour les sites d'habitation dont le nombre de ménages serait élevé (50), il a été retenu que le questionnaire « listes des ménages » serait rempli en priorité.

Des commentaires ont été rapportés par les experts. Ils ont principalement mentionné la difficulté d'obtenir les informations concernant les sources de revenu des ménages (questionnaire « ménage ») ainsi que les dépenses qui en découlent. Même si certaines personnes communiquent la valeur de leurs revenus, les experts remettent en cause la véracité des informations recueillies. Ils ont suggéré de considérer une base semestrielle et non annuelle.

Une formation de deux ou trois jours sera délivrée à l'ensemble des enquêteurs à Bissau. Elle sera basée sur la formation délivrée au préalable dans le cadre de l'enquête socio-économique réalisée en partenariat avec l'IUCN. Actuellement, aucune date n'a été encore arrêtée.

La phase de sensibilisation sera assurée par les experts (superviseurs) eux-mêmes à travers notamment des émissions dans les radios communautaires.

Quatre mobylettes seront mises à la disposition des agents à raison de trois pour la région de Bafata et une pour les autres régions. Les deux voitures du CIPA seront utilisées par les superviseurs.

4.3 Sénégal

4.3.1 Déroulement de la mission

L'expert a rencontré l'équipe du Sénégal les 9 et 10 novembre 2011 à Dakar. Une série de réunions s'est tenue à la CEP et à la DPM. Outre les experts engagés dans le programme, l'expert s'est entretenu avec le Directeur adjoint de la pêche maritime, M. MANEL Camille Jean Pierre.

Le 10 novembre 2011, une réunion s'est tenue à la DPM en présence des experts du programme ainsi que d'un agent de l'ANSD, du CRODT et de la Direction des Pêches Continentales (DPC) afin de discuter des résultats de l'enquête test et de la stratégie d'échantillonnage.

4.3.2 Pré-enquête : bilan des données recueillies

L'ensemble des fiches de pré-enquête ont été renseignées par les Chefs des Services Régionaux de la Pêche et de la Surveillance (SRPS). Ces questionnaires leur avaient été transmis au cours d'une

réunion de sensibilisation et d'information qui s'était tenue le 11 octobre 2011 à la DPM en présence des représentants du CRODT, de l'ANSD et de la DPC. Au total, 591 sites ont été recensés. Pour la plupart des sites, ont été renseignés le nombre de ménages et la présence ou non de pêcheurs professionnels. A la vue des contraintes budgétaires et temporelles, seuls les sites de plus de quatre ménages seront enquêtés. Ainsi, le nombre total de sites d'habitation de pêcheurs à enquêter est de 497. Le tableau 5 présente la répartition des sites d'habitation et du nombre de ménages de pêcheurs dans ces sites par région.

Tableau 5. Répartition des sites d'habitation et du nombre de ménage par région au Sénégal

Régions	Nombres de sites d'habitation	Nombres de ménages de pêcheurs
Kaolack	8	144
Kedougou	9	105
Kolda	29	587
Louga	9	140
Matam	85	3101
Sédhiou	111	1623
St Louis	128	8575
Tambacounda	45	799
Ziguinchor	73	1903
Total Général	497	16977

Une partie de la pré-enquête a été préfinancée par la CEP afin d'anticiper la mise en œuvre de l'EC (déplacement des Chefs de service dans les différentes régions).

4.3.3 Stratégie d'échantillonnage

Comme décidé lors du GT n°2, la totalité des sites d'habitation sera enquêtée avec un échantillonnage systématique de raison 3 en ce qui concerne les ménages. Les sites d'habitations dont le nombre de ménages est inférieur à quatre ne seront pas enquêtés et ceux dont le nombre de ménages est supérieur à 100 seront divisés en quartiers. Pour chaque quartier, seront renseignés un questionnaire « site d'habitation », un questionnaire « liste exhaustive des ménages » impliqués dans le secteur pêche, un questionnaire « liste des catégories professionnelles » et dix questionnaires ménages.

Notons qu'au cours de la réunion du 10 novembre 2011, les agents du CRODT et l'ANSD avaient suggéré de réaliser un échantillonnage stratifié des sites. Du fait de la stratégie harmonisée aux 8 EM qui a été adoptée au cours du GT n°2, cette solution a été écartée.

4.3.4 Stratégie de déploiement

Initialement, il avait été envisagé de recruter 300 enquêteurs. Mais, étant donné le salaire des enquêteurs et la durée de l'enquête, le nombre a été revu à la baisse (entre 50 et 70 enquêteurs à mobiliser). Il s'agira d'agents locaux (ayant déjà participé à des enquêtes-cadre) et de pêcheurs.

Neuf superviseurs (un par région) appuieront les enquêteurs et veilleront à la bonne réalisation de l'enquête. Il s'agira d'agents de la DPC, de l'ANSD, du CRODT et de la CEP. Ils participeront en cas de nécessité au remplissage des questionnaires.

La stratégie d'échantillonnage ainsi que la stratégie de déploiement ont été rediscutées et adoptées avec l'ensemble des chefs de service régionaux lors d'une réunion qui s'est tenue à la DPM le 17

novembre. Le nombre total de sites d'habitations a été revu et affiné pour certaines régions. Au final, quatre-vingt six enquêteurs seront mobilisés durant quinze jours sur l'ensemble du territoire. Six enquêteurs supplémentaires seront formés afin d'anticiper tout manquement pouvant se produire au cours de l'enquête cadre. Les stratégies de déploiement et d'échantillonnage sont présentées dans le tableau 6.

Tableau 6. Stratégie d'échantillonnage et de déploiement de l'EC au Sénégal

Régions	Nombre totale de sites d'habitations de pêcheur	Nombres de sites dont le nombre de ménages de pêcheurs est inférieur à 4	Nombres de sites d'habitation à enquêter	Nombres de ménages de pêcheurs	Nombre théorique de ménages à enquêter	Fréquence en %	Echantillons	Nombres enquêteurs
Kaolack	9	1	8	144	80	2%	0,1	2
Kedougou	19	9	10	105	90	2%	0,2	2
Kolda	65	36	29	587	290	6%	1,7	5
Louga	16	7	9	140	90	2%	0,2	2
Matam	94	11	83	3101	850	17%	13,9	14
Sédhiou	122	10	112	1623	1120	23%	25,2	19
St Louis	133	5	128	8575	1280	26%	33,0	21
Tambacounda	55	10	45	799	460	9%	4,1	8
Ziguinchor	78	5	73	1903	740	15%	10,7	13
Total Général	591	94	497	16977	5000	100%		86

4.3.5 Etat d'avancement de l'enquête cadre

L'enquête test a été réalisée dans la région de Louga, à Keur Momassar le 27 octobre 2011 par une équipe composée de cinq agents de la CEP, de la DPC et de la DPM. L'ensemble des questionnaires a été rempli par entretien avec l'adjoint du chef de village. Un seul ménage a été enquêté. Les experts ont noté l'importance de la phase de sensibilisation auprès des professionnels. Au cours de la réunion qui s'est tenue à la DPM le 10 novembre, les agents du CRODT et de l'ANSD ont critiqué le choix de n'enquêter qu'un seul site et un seul ménage : réaliser l'enquête test sur plusieurs sites et sur plusieurs ménages aurait permis de mieux appréhender les contraintes et difficultés du terrain. M. SECK a cependant rappelé les contraintes temporelles et budgétaires allouées à cette enquête test.

Au cours de la réunion du 17 novembre 2011, le profil des enquêteurs à recruter a longuement été discuté. Il a été retenu que les enquêteurs ayant déjà une expérience dans le secteur seraient recrutés en priorité. De plus, le recrutement serait à la charge des chefs de services régionaux. Le point focal a demandé aux chefs de service de lui communiquer la liste des noms des enquêteurs mobilisés pour l'EC avant le 27 novembre 2011.

Une formation d'un ou deux jours sera délivrée dans chacune des trois zones ciblées à savoir :

- la zone Nord : régions de Saint Louis, Louga et Matam ;
- la zone Sud-Est : régions de Tambacounda, Kédougou et Kaolack ;
- la zone Sud-Ouest : régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor.

Cette formation était initialement prévue le 28 novembre 2011. Mais, du fait du retard des activités, une nouvelle date sera arrêtée.

Chaque équipe de formateurs sera composée d'un expert du programme, d'un représentant de la DPC, de la DPM, de la CEP, du CRODT et de l'ANSD.

La répartition des enquêteurs dans les différents sites et par zone d'intervention sera proposée par chaque chef de service régionale à l'équipe des experts du projet afin d'être validée.

Des émissions ciblées seront réalisées par le biais des radios communautaires afin de sensibiliser l'ensemble des personnes concernées. Dans la région de Sédhiou, les experts s'appuieront sur les relais communautaires déjà mis en place au préalable dans le cadre d'un projet de l'USAID.

L'ensemble des véhicules de services de la DPC, de la CEP et de la DPM seront mobilisés pour la réalisation de l'enquête.

4.4 Togo

4.4.1 Déroulement de la mission

L'expert a rencontré l'équipe des experts du Togo le 14 novembre 2011 à Lomé. Une réunion s'est tenue à la Direction des Pêches. Le lendemain, l'expert a profité de sa venue pour faire la visite du port de commerce maritime accompagné d'un des experts de l'équipe du Togo.

4.4.2 Pré-enquête : bilan des données recueillies

Des lettres officielles avaient été rédigées à l'attention de chaque Direction Régionale, autorité compétente pour renseigner ces fiches. Néanmoins, du fait du report des activités, la mission de sensibilisation et d'appui prévue par les agents de la Direction des Pêches dans les différentes régions permettant notamment la collecte des fiches de pré-enquête (durée prévue de 3 semaines), a été reportée. Aucune liste exhaustive des sites d'habitation n'a donc pu être établie.

Néanmoins, à partir des données déjà acquises lors de précédentes enquêtes, une liste provisoire de 275 sites a pu être définie par les experts. La répartition des sites d'habitation dans les différentes zones géographiques est résumée dans le tableau ci-après :

Tableau 7. Nombre provisoire de sites d'habitation à enquêter par grande zone géographique au Togo

Zone géographique	Nombre de sites d'habitation
Lac Nangbeto	35
Système lagunaire	35
Préfecture de l'Oti	50
Préfecture de la Kozah	35
Préfecture de Kpendjal	35
Préfecture de Bassar	35
Autres	50
TOTAL	275

4.4.3 Stratégie d'échantillonnage

Comme pour le Sénégal et la Guinée-Bissau, tous les sites d'habitation seront enquêtés avec un échantillonnage systématique de raison 3 en ce qui concerne les ménages. Mais, du fait de leur nombre trop important, les sites d'habitation ne regroupant que des pêcheurs occasionnels ne seront pas enquêtés.

Les experts ont envisagé de n'enquêter que le Lac de Nangbeto lors de la première semaine d'enquête afin de cerner les contraintes et difficultés liés au terrain. Une redéfinition du planning initial nécessitera de rediscuter de cette stratégie.

4.4.4 Stratégie de déploiement

Initialement, les experts avaient envisagé de recruter 35 enquêteurs (représentants des Comités des pêches, agents de l'administration et de la Direction des pêches au niveau des régions) et 15 superviseurs. Du fait de la diversité des dialectes et des langues locales, des contraintes de calendrier et des fonds alloués, le nombre d'enquêteurs mobilisés pour l'exécution de cette enquête passerait à 120. Une première stratégie de déploiement de ces enquêteurs par région a été définie. Elle est résumée dans le tableau 8.

Tableau 8. Répartition des sites d'habitation de pêcheurs et du nombre d'enquêteurs en fonction des zones géographiques

Zone géographique	Nombres de sites d'habitation	Nombre d'enquêteurs	Nombre de jours d'enquête
Lac Nangbeto	35	20	7
Système lagunaire	35		7
Préfecture de l'Oti	50	20	10
Préfecture de la Kozah	35	20	7
Préfecture de Kpendjal	35	20	7
Préfecture de Bassar	35	20	7
Autres	50	20	10
Total	275	120	

Cette stratégie devra être validée par l'analyse des résultats de la pré-enquête.

4.3.6 Etat d'avancement de l'enquête cadre

L'enquête test a été réalisée le 1^{er} Octobre 2011 par quatre cadres de la Direction des Pêches sur le site d'habitation nommé Pedah comè situé à 30 km de Lomé, site riverain du lac Togo, une des composantes du « Système lagunaire togolais ». Des commentaires et suggestions avaient été communiqués au Consortium ; ils ont été pris en compte lors de la finalisation des questionnaires et du guide de remplissage.

Deux points ont été soulignés par l'équipe des experts Togolais :

- la volonté de cibler dans l'enquête ménage certaines catégories socio-professionnelles (ex : mécaniciens, charpentiers...) lorsque celles-ci sont peu représentées au sein d'un site d'habitation ;
- la nécessité d'établir pour les engins et les espèces une liste comportant les noms vernaculaires (en langues locales) et les noms scientifiques correspondants, la correspondance étant à la charge des superviseurs.

La Direction des Pêches en collaboration avec les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, l'ICAT et la DSID sera en charge du recrutement des enquêteurs.

Du fait de la révision du calendrier, seules deux ou trois formations de trois jours seront délivrées par les cadres de la Direction des pêches, au lieu des cinq prévues initialement. Plusieurs régions seraient donc regroupées.

Pour chaque enquêteur, il avait été envisagé de louer une mobylette (avec chauffeur) ainsi qu'un véhicule pour 3 superviseurs. En fonction des fonds alloués, cette stratégie pourra être rediscutée.

4.5 Bénin

4.5.1 Déroulement de la mission

Une réunion s'est tenue le 17 novembre 2011 à la Direction des Pêches de Cotonou avec l'ensemble des experts du Bénin ainsi qu'en présence du Chef de Service du Suivi et Evaluation. L'expert du Consortium s'est entretenu avec les experts engagés dans le programme et le Directeur des Pêches, M. DEGBEY Jean Baptiste.

4.5.2 Pré-enquête : bilan des données recueillies

Les questionnaires de pré-enquête ont été transmis aux CeRPA accompagnés d'un courrier officiel à l'attention du Directeur général de département. Les cadres de la Direction des Pêches devaient collecter l'ensemble des questionnaires de pré-enquête au cours d'une mission circulaire dans les différents départements. Du fait de l'arrêt momentané des activités (attente de la signature de la convention), celle-ci a été reportée. Aucune liste exhaustive des sites d'habitation n'est donc disponible. Mais, en se basant sur les informations issues de précédentes enquêtes, une liste provisoire de 540 sites d'habitation a été établie.

4.5.3 Stratégie d'échantillonnage

Au cours du GT n°2, il avait été adopté que pour chaque site d'habitation recensé lors de la pré-enquête, un questionnaire « site d'habitation » serait rempli. Seul un échantillon des sites d'habitation (il avait été fixé un site sur deux) verrait se dérouler l'enquête ménage. Dans ces sites, le questionnaire ménage serait renseigné sur un échantillon de ménages à raison d'un échantillonnage systématique de raison 3. Néanmoins, souhaitant disposer d'une base de données complète, les experts de l'équipe béninoise ont décidé d'enquêter la totalité des sites. Pour un certain nombre de sites d'habitation, le nombre de ménages ainsi que les noms des chefs de ménages ont été recensés lors d'un précédent projet. Ces informations seront reprises dans le cadre de cette EC.

Les sites d'habitation dont le nombre de ménages est supérieur à 100 seront subdivisés en quartiers. Pour chaque quartier, seront renseignés un questionnaire « site d'habitation », (par conséquent un questionnaire « liste exhaustive des ménages et un questionnaire « liste des catégories professionnelles » rattachés au questionnaire site d'habitation) ainsi que 10 questionnaires.

4.5.4 Stratégie de déploiement

Les 250 agents des pêches travaillant dans les communes et 60 superviseurs (un par commune) seront mobilisés pour l'exécution de cette EC. Aucun recrutement n'est donc prévu. La première semaine d'enquête sera entièrement consacrée au remplissage du questionnaire «liste des ménages». Les questionnaires seront collectés au niveau de chaque commune. Une fois établie la liste des ménages à enquêter pour chaque site (échantillonnage de raison 3), les enquêteurs partiront sur le terrain pour remplir le reste des questionnaires à raison d'un enquêteur ou deux par site.

4.5.5 Etat d'avancement de l'enquête cadre

L'enquête test a été réalisée dans la cité lacustre de Sô-ava, dans le village de Vêkky Dogbodj les 25 et 26 octobre 2011 par les agents de la Direction des Pêches. Plusieurs commentaires et suggestions concernant les questionnaires d'enquête ont été communiqués au Consortium.

Deux spécificités propres au Bénin ont été rapportées par les experts lors de la mission circulaire :

- de nombreux pêcheurs possèdent des « trous à poissons » dont la quantité peut excéder 20 voire 30. Il est important de pouvoir le notifier.

- la vente de poisson peut s'effectuer directement sur les plans d'eau ou encore directement dans les maisons des pêcheurs sans autre lieu de débarquement. Ce type de « point de débarquement » doit pouvoir être notifié dans le questionnaire « site d'habitation ».

Une formation d'une journée sera délivrée par les cadres de la Direction des Pêches dans chaque région.

La durée d'exécution maximale estimée de l'enquête est de 3 semaines.

Chaque agent des pêches utilisera son véhicule. Pour les sites accessibles uniquement par voie fluviale, des pirogues seront louées.

4.6 Burkina Faso

4.6.1 Déroulement de la mission

L'expert du consortium a rencontré l'équipe du Burkina Faso le 21 novembre 2011 à la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH), à Ouagadougou. Une réunion s'est tenue en présence de l'équipe des experts et de la Directrice Générale de la DGRH, Mme KABORE.

4.6.2 Pré-enquête : bilan des données recueillies

Le remplissage des questionnaires de la pré-enquête a été conduit du 28 octobre au 4 novembre 2011 par les contrôleurs régionaux et les chefs d'unités au niveau de trois zones : Est (Kompienga), Centre-Est (Bagré) et Boucle du Mouhoun (Sourou). Initialement, une mission de 3 jours (à raison de 3 équipes soit une par région) avait été planifiée dans le but de collecter les fiches de pré-enquête et vérifier la véracité des informations. Du fait du report des activités, elle n'a pu être effectuée. Aucune liste de sites d'habitation n'est pour le moment disponible.

L'enquête test et la pré-enquête ont été préfinancées par la DGRH.

4.6.3 Stratégie d'échantillonnage

Au cours du GT n°2, il avait été adopté que pour chaque site d'habitation recensé lors de la pré-enquête un questionnaire « site d'habitation » serait rempli. Seul un échantillon des sites d'habitation (il avait été fixé un site sur deux) verrait se dérouler l'enquête ménage. Dans ces sites, le questionnaire ménage serait renseigné sur échantillon de ménages. Ainsi, seul un échantillon de ménages (échantillonnage systématique de raison 3) serait enquêté. Actuellement, aucune liste définitive des sites d'habitation n'est disponible. Mais, selon les experts, plus de 1 000 sites pourraient être recensés. La réception des fiches de pré-enquête permettra de définir la stratégie d'échantillonnage à adopter (enquête exhaustive des sites d'habitation ou échantillonnage et choix des sites d'habitation qui verront se dérouler l'enquête ménage).

4.6.4 Stratégie de déploiement

Quatre-vingt-dix enquêteurs ont été recrutés. Il s'agit : i) des contrôleurs ayant participé au RGA 2006-2010, ii) des enquêteurs engagés dans l'enquête permanente de l'agriculture et ii) des agents travaillant quotidiennement sur le suivi des captures. Un à trois enquêteurs par province sont envisagés (répartition dépendante de la concentration de sites d'habitation dans une province donnée). Six superviseurs seront en charge d'appuyer les enquêteurs et de collecter les questionnaires à savoir trois experts engagés dans le programme, deux cadres de la DGRH et un statisticien.

4.6.5 Etat d'avancement de l'enquête cadre

L'enquête test pour le Burkina Faso a été réalisée dans la commune de Loumbila (région du plateau central) le 18 octobre 2011 par l'équipe des experts du programme. Ceux-ci ont rencontré la Directrice Régionale de l'Agriculture et de l'Hydraulique ainsi que les agents et les collectivités présentes sur place. Plusieurs commentaires et suggestions ont été communiqués au Consortium et pris en compte dans les versions finales (questionnaires d'enquête et guide de remplissage transmises le 1^{er} décembre).

Le recrutement des enquêteurs a déjà été réalisé ; chaque région ayant effectué son recrutement.

Les experts et les contrôleurs régionaux ont informé et sensibilisé les Directeurs régionaux et provinciaux, les préfets de communes et organisations villageoises lors de la tenue d'une réunion et au cours de la phase de pré-enquête.

Trois formations de deux jours à raison d'une par zone géographique (rassemblant plusieurs régions) seront assurées par les superviseurs.

Concernant les moyens de transports employés, chaque agent fera usage de son propre véhicule (chaque agent possède une moto mis à leur disposition par l'Etat). Seul le carburant leur sera fourni.

4.7 Côte d'Ivoire

4.7.1 Déroutement de la mission

La stratégie d'échantillonnage a été proposée par les experts de l'équipe de Côte d'Ivoire et validée lors d'un atelier national organisé par le Ministère de Ressources Animales et Halieutiques de Côte d'Ivoire et en présence des experts nationaux de l'Institut National de la Statistique. Elle a été discutée au cours d'un échange téléphonique avec l'équipe du Consortium.

Les documents et informations ont été transmis au Consortium par courriel.

4.7.2 Pré-enquête : bilan des données recueillies

La collecte des données des questionnaires de pré-enquête a été réalisée par les services déconcentrés du Ministère en charge des pêches (Ministère des Ressources Animales et Halieutiques). Des agents ont été mobilisés sur toute l'étendue du territoire. Ces données ont été communiquées à la Direction de l'Aquaculture et des Pêches et traitées par les experts du programme.

1 345 sites ont été recensés. La répartition de ces sites par région est présentée dans le tableau 9. Le nombre de sites par département est reporté en annexe 4.

Tableau 9. Répartition des sites d'habitation de pêcheurs dans les différentes régions de Côte d'Ivoire

REGION	Nombre de sites d'habitation
18 MONTAGNES	26
AGNEBY	11
BAFING	6
BAS SASSANDRA	161
DENGUELE	36
FROMAGER	19
HAUT SASSANDRA	51
LACS	120
LAGUNES	177
MARAHOUÉ	131
MOYEN CAVALLY	87
MOYEN COMOÉ	22
N'ZI COMOÉ	84
SAVANES	84
SUD BANDAMA	54
SUD COMOÉ	93
VALLEE DU BANDAMA	139
WORODOUGOU	14
ZANZAN	30
TOTAL	1345

4.7.3 Stratégie d'échantillonnage

Au cours du GT n°2, tout comme pour le Bénin et le Burkina Faso, il avait été adopté que le passage du questionnaire d'enquête « site d'habitation » serait exhaustif avec l'établissement de la liste de ménages, mais une partie seulement des sites d'habitation verrait se dérouler l'enquête ménage.

Le plan d'échantillonnage validé lors d'un atelier national organisé le 9 novembre 2011 à Abidjan par le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques en présence des experts nationaux de l'INS, a été rediscuté et quelque peu modifié. Il diffère de ce qui avait été adopté au GT n°2 par le fait que l'échantillonnage stratifié serait fait sur les sites d'habitation et non plus que pour le passage du questionnaire « ménage ». Ainsi, le passage des questionnaires « site d'habitation » et « ménage » sera fait uniquement sur ces sites échantillonnés.

Il s'agit d'un échantillonnage stratifié à deux degrés. Le premier degré correspond au tirage des sites d'habitation des pêcheurs et le second degré au tirage des ménages de pêcheurs dans les sites d'habitation échantillonnés. Deux critères de stratification ont été choisis : la région et le type de cours d'eau. Une strate correspond donc au croisement d'une région et du type de cours d'eau. Pour chaque région, chaque site a pu être rattaché à un type de cours d'eau (principal ou secondaire).

Ainsi, 19 régions et 2 types de cours d'eau ont été identifiés soient 38 strates au total. Chacune de ces strates est considérée comme « un bloc » présentant un certain caractère d'homogénéité du point de vue de la physionomie de la pêche. Initialement, le taux d'échantillonnage envisagé pour les strates composées de plus de 3 sites d'habitation était d'un site sur trois et exhaustif pour les strates comportant moins de 3 sites d'habitation. Mais du fait d'un nombre de sites trop faibles dans certaines strates, ce taux d'échantillonnage a été modifié. Il a été défini en fonction de l'effectif de sites d'habitation dans chaque strate à savoir :

- Taux = 1/1 (exhaustif) pour les strates jusqu'à 5 sites ;

- Taux = 0,5 (soit 1 site sur 2) pour les strates de 5 à 10 sites ;
- Taux= 0,333 (soit 1 site sur 3) pour les strates de plus de 10 sites.

Les échantillons ont été sélectionnés selon la méthode du tirage systématique appliqué dans chaque strate en utilisant comme pas de tirage, le taux défini ci-dessus, après avoir préalablement effectué un tri intra-strate par type de plan d'eau.

Le nombre total de sites d'habitation à enquêter s'élève à 460. Leur répartition dans les différentes strates est précisée dans le tableau 10. Le nombre de sites d'habitation à enquêter dans certaines strates reste faible (1 ou 2) (le taux d'échantillonnage étant de 100% il n'est pas possible d'avoir un chiffre plus élevé).

Tableau 10. Nombre de sites d'habitation échantillonnés à enquêter par région et type de cours d'eau (CEP : Cours d'eau principal, CES : Cours d'eau secondaire)

Région	CEP	CES	Total
18 MONTAGNES	5	5	10
AGNEBY	2	5	7
BAFING	0	3	3
BAS SASSANDRA	39	15	54
DENGUELE	5	7	12
FROMAGER	1	6	7
HAUT SASSANDRA	13	4	17
LACS	30	10	40
LAGUNES	53	6	59
MARAHOUÉ	43	1	44
MOYEN CAVALLY	29	1	30
MOYEN COMOÉ	7	0	7
N'ZI COMOÉ	20	7	27
SAVANES	10	18	28
SUD BANDAMA	5	13	18
SUD COMOÉ	31	2	33
VALLEE DU BANDAMA	34	12	46
WORODOUGOU	4	3	7
ZANZAN	6	5	11
Total	337	123	460

En ce qui concerne l'enquête ménage, l'ensemble des sites d'habitation échantillonnés seront enquêtés et le taux d'échantillonnage est de 1/3 quand le nombre de ménages est inférieur ou égal à 30 et de 10/N quand le nombre de ménages est supérieur à 30 ; avec N = nombre de ménage du site.

4.7.4 Stratégie de déploiement

120 enquêteurs seront recrutés ; 20 d'entre eux n'interviendront qu'en cas de manquement. La supervision sera assurée par les Directeurs régionaux et départementaux ainsi que par l'équipe des experts engagés dans le programme. Les enquêteurs seront répartis en équipe de 2 ou 3. La durée de l'enquête par site est estimée à deux jours.

4.7.5 Etat d'avancement de l'enquête cadre

Trois enquêtes test ont été réalisées en Côte d'Ivoire le 22 octobre 2011: à Agnéby (région des lagunes, préfecture de Dabou), à Adogony (région des lagunes, préfecture de Jacqueville), à Ayamé (région de Comoé, préfecture d'Aboisso). Un seul ménage a été enquêté et tous les ménages n'ont pas été renseignés dans le questionnaire « liste des ménages ». La durée moyenne de l'enquête (avec un seul ménage enquêté) est de 3 heures. Plusieurs commentaires et suggestions concernant les questionnaires ont été communiqués au Consortium.

La durée totale de l'enquête est estimée à 20 jours.

Une formation de 3 jours sera délivrée à Abidjan par l'équipe des experts engagés dans le programme.

Il est prévu de louer des mobylettes, pirogues et autres véhicules en fonction des besoins et des fonds alloués.

5. REUNION DE DEBRIEFING

Une réunion de débriefing s'est tenue à la CU de l'UEMOA avec Mme FERREIRA Maria Luisa, la Directrice des Ressources Animales et Halieutiques du Département du Développement Rural, des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DDRE) de la CU le 23 novembre 2011. L'objectif principal de cette réunion était de faire un point sur le déroulement de la mission circulaire ainsi que de présenter les résultats obtenus.

Ont été abordés les points suivants :

- le déroulement général de la mission circulaire dans les divers EM ;
- l'état d'avancement de l'EC au niveau de chaque EM ;
- l'état d'avancement de la signature de la convention entre les EM et l'UEMOA ;
- les différentes suggestions ou demandes émanant des experts des EM.

Après la présentation de l'état d'avancement de l'EC dans chaque EM, l'expert a rappelé le contexte dans lequel s'inscrivait cette mission circulaire et la difficulté de pouvoir répondre à l'ensemble des termes de références du fait de l'arrêt des activités. La signature des conventions et le retard accumulé dans l'exécution des activités préparatoires de l'enquête cadre dans chaque EM ont longuement été discutés. La Directrice a cependant précisé que l'exécution de l'EC devait être finalisée pour fin janvier 2012.

Plusieurs remarques faites par les experts des différents EM ont été rapportées à la Directrice :

- Les experts togolais souhaitent que les ordinateurs fournis soient des ordinateurs portables soulignant leur besoin de pouvoir utiliser cet outil en cas de coupure ou de déplacement.
- Les experts burkinabés ont fait part de leur inquiétude quant au décaissement tardif des fonds. En effet, des frais ont été engagés afin de réaliser l'enquête test et la pré-enquête. Il s'avère indispensable que ceux-ci leur soient remboursés avant fin 2011. Le remboursement de ces frais servira à payer les contrôleurs régionaux qui ont réalisé la pré-enquête. Sans ce financement, ils craignent que les questionnaires de la pré-enquête ne puissent être récupérés. Enfin, les experts ont fait part de leur besoin d'obtenir des téléphones portables pour les enquêteurs afin de faciliter la communication sur le terrain.

A ces questions la Commission a donné les réponses suivantes :

- les téléphones portables ne sont pas prévus dans le cadre de ce programme ;
- le programme prévoit l'acquisition des ordinateurs à poste fixe qui seront des outils de travail pour l'ensemble des experts du Ministère en charge des pêches ;
- les Directeurs et les experts ont été informés à temps pour la question de non remboursement des activités réalisées avant la signature des conventions.

6. SYNTHÈSE DES RESULTATS

L'ensemble des résultats obtenus à l'issue de cette mission circulaire sont synthétisés dans le tableau 11.

Tableau 11. Synthèse des résultats obtenus à l'issue de la mission circulaire

EM	Tableau des effectifs des sites d'habitation	Paramétrage de la stratégie d'échantillonnage	Stratégie de déploiement	Etat d'avancement
Mali	Disponible	Réalisé et adopté	<ul style="list-style-type: none"> 56 enquêteurs répartis sur 8 lots de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête test réalisée
Guinée Bissau	Disponible	Réalisé et adopté	<ul style="list-style-type: none"> 10 enquêteurs répartis en équipe de 2 ou 3 ; 3 chefs d'équipe désignés : transmission au superviseur chaque semaine de la totalité des questionnaires remplis ; 3 superviseurs (équipe des experts engagés dans le programme) ; durée d'enquête par site d'habitation : un à deux jours. 	<ul style="list-style-type: none"> 2 enquêtes test réalisées Recrutement des enquêteurs effectué
Sénégal	Disponible	Réalisé et adopté (site d'habitation de moins de 4 ménages non pris en compte)	<ul style="list-style-type: none"> 86 enquêteurs : agents locaux et de pêcheurs ; 9 superviseurs (un par région) : agents de la DPC, de l'ANSD, du CRODT et de la CEP. 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête test réalisée
Togo	Indisponible - liste provisoire basée sur les données des enquêtes précédentes	Provisoire A rediscuter lors de l'obtention des résultats de la pré-enquête	<ul style="list-style-type: none"> 120 enquêteurs envisagés ; 15 superviseurs (3 par région). 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête test réalisée
Bénin	Indisponible - liste provisoire basée sur les données des enquêtes précédentes	Réalisé et adopté	<ul style="list-style-type: none"> 250 agents des pêches ; 60 superviseurs (un par commune) ; pas de recrutement prévu : agents de l'état mobilisés ; première semaine d'enquête consacrée au remplissage du questionnaire « liste des ménages » ; un enquêteur voire deux par site. 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête test réalisée Mission des cadres de la DPM pour la collecte des questionnaires de pré-enquête reprogrammée
Burkina Faso	Indisponible	Provisoire A rediscuter lors de l'obtention des résultats de la pré-enquête	<ul style="list-style-type: none"> 90 enquêteurs : contrôleurs ayant participé au RGA 2006-2010, enquêteurs engagés dans l'enquête permanente de l'agriculture et agents travaillant quotidiennement sur le suivi des captures. 1 à 3 enquêteurs par province envisagés ; 6 superviseurs (les 3 experts engagés dans le programme, et 2 cadres de la DGRH et d'un statisticien). 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête test réalisée ; Mission des cadres de la DPM pour la collecte des questionnaires de pré-enquête reprogrammée ; Recrutement des enquêteurs réalisé dans chaque département.
Côte d'Ivoire	Disponible	Réalisé et adopté	<ul style="list-style-type: none"> 120 enquêteurs recrutés ; supervision assurée par les Directeurs régionaux et départementaux et l'équipe des experts engagés dans le programme ; Répartition des enquêteurs en équipe de 2 ou 3 ; Durée de l'enquête par site estimée à deux jours. 	<ul style="list-style-type: none"> 3 enquêtes test réalisées
Niger	Indisponible	Provisoire A rediscuter lors de l'obtention des résultats de la pré-enquête	-	<ul style="list-style-type: none"> Enquête test réalisée

Le tableau 12 récapitule les stratégies générales d'échantillonnage adoptées dans chacun des EM de l'UEMOA.

Tableau 12. Stratégie d'échantillonnage générale pour chaque EM. Les informations en rouge correspondent à des données provisoires et qui devront être rediscutées après analyse des résultats de la pré-enquête

PAYS	Couverture de la pré-enquête	Couverture de l'enquête site d'habitation	Couverture de l'enquête ménage	
			Sélection des sites (taux)	Méthode de sélection des ménages
Mali	Exhaustif	<ul style="list-style-type: none"> 1 site sur 3 si le nombre de sites par strate est supérieur à 100 1 sur 2 si le nombre de sites est compris entre 25 et 100 exhaustif si le nombre de sites est inférieur à 25 par échantillonnage stratifié, par zone géographique et par classes de taille de sites d'habitation	un site sur deux parmi les sites couverts par l'enquête site d'habitation	Le premier ménage, puis 1 sur 3 jusqu'à un plafond de 10 ménages au total.
Guinée Bissau	Exhaustif	Exhaustif	Exhaustif	Le premier ménage, puis 1 sur 3 jusqu'à un plafond de 10 ménages au total.
Sénégal	Exhaustif	Exhaustif	Exhaustif	Le premier ménage, puis 1 sur 3 jusqu'à un plafond de 10 ménages au total.
Togo	Exhaustif	Exhaustif	Exhaustif	Le premier ménage, puis 1 sur 3 jusqu'à un plafond de 10 ménages au total.
Bénin	Exhaustif	Exhaustif	Exhaustif	Le premier ménage, puis 1 sur 3 jusqu'à un plafond de 10 ménages au total
Burkina Faso	Exhaustif	Exhaustif	un site sur deux	Le premier ménage, puis 1 sur 3 jusqu'à un plafond de 10 ménages au total.
Côte d'Ivoire	Exhaustif	<ul style="list-style-type: none"> 1 site sur 3, si le nombre de sites par strate est supérieur à 10 1 sur 2 si le nombre de sites est compris entre 5 et 10 exhaustif si le nombre de sites est inférieur ou égal à 5 par échantillonnage stratifié, par région administrative et par type de cours d'eau	Tous les sites couverts par l'enquête « site d'habitation »	Le premier ménage, puis 1 sur 3 jusqu'à un plafond de 10 ménages au total.
Niger	Exhaustif	Exhaustif	un site sur deux	Le premier ménage, puis 1 sur 3 jusqu'à un plafond de 10 ménages au total.

CONCLUSION

La mission circulaire, réalisée par M^{elle} ESCARAVAGE et M. MORAND en tant qu'experts du Consortium, s'est déroulée du 27 octobre au 25 novembre 2011 et a couvert 6 des 8 EM engagés dans le programme. Concernant la Côte d'Ivoire, les informations ont été collectées à travers des échanges de courriels et les conversations téléphoniques.

Malgré le report des activités dans la mise en œuvre de l'enquête cadre, cette mission a permis d'obtenir les informations suivantes :

- Un tableau des effectifs des sites d'habitation par région pour le Mali, la Guinée Bissau, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Un nombre approximatif de sites d'habitation de pêcheurs a été défini pour le Togo et Bénin.
- Un paramétrage de la stratégie d'échantillonnage a été défini pour l'ensemble des EM. Pour les EM dont la liste des sites d'habitation n'est pas définitive, une première version de cette stratégie a été adoptée avec les experts. Elle sera réétudiée lors de la réception des résultats de la pré-enquête.
- La stratégie de déploiement à adopter a été discutée dans la plupart des EM. La taille des équipes et leur répartition dans les différentes régions ont été définies. Mais, pour la plupart des EM, ces stratégies doivent être validées une fois les pré-enquêtes réalisées.
- L'état d'avancement de l'organisation de l'EC a été discuté avec l'ensemble des équipes d'experts :
 - Le recrutement n'a été effectué qu'en Guinée Bissau et au Burkina Faso. Au Bénin, les enquêteurs mobilisés seront des agents de l'Etat (absence de recrutement).
 - En fonction des EM, une ou plusieurs formations d'enquêteurs auront lieu. Du fait des contraintes de calendrier, plusieurs EM envisagent de ne délivrer qu'une seule formation à l'ensemble des enquêteurs.
 - La phase de sensibilisation a déjà débuté dans la plupart des EM. Au cours de la pré-enquête, les agents de terrain et les cadres des Directions de pêches ont informé les autorités locales et régionales du déroulement de l'EC. Les EM ont prévu de réaliser des émissions dans les radios locales et communautaires et d'informer les associations de pêcheurs avant le début de l'exécution de l'enquête.
 - Les moyens de transports utilisés au cours de l'enquête par les enquêteurs ont été précisés.
- Plusieurs suggestions et remarques concernant principalement les questionnaires d'enquête et le guide de remplissage, ont été communiquées aux experts du Consortium. Elles ont été prises en compte lors de l'élaboration des versions définitives des documents.

Du fait du stand-by des activités du programme de l'enquête-cadre, la visite prévue initialement au Niger du 21 au 25 novembre 2011 par M. DIALLO a été reportée ultérieurement.

Outre ces résultats, cette mission circulaire a permis aux experts de discuter de façon plus approfondie de la démarche, de la mise en œuvre et des difficultés de l'EC avec le Consortium.

A l'issue de cette mission, plusieurs recommandations et remarques peuvent être apportées :

- Les missions prévues par les cadres des Directions des Pêche pour collecter l'ensemble des questionnaires de pré-enquête devront être réalisées dès le décaissement des fonds et pourront être couplées à la phase de sensibilisation. Les tableaux des effectifs des sites

d'habitation devront être communiqués au Consortium dès la réception de ces fiches afin de pouvoir discuter de la stratégie d'échantillonnage définitive à adopter.

- Le recrutement et la formation des enquêteurs devront être effectués au plus tard la première semaine de janvier 2012.
- Concernant le déroulement de l'EC sur le terrain, le temps de passage des questionnaires est estimé à plusieurs heures. De ce fait, le questionnaire « liste des ménages » sera rempli en priorité afin que la répartition des enquêteurs dans les différents ménages se fasse rapidement.
- La stratégie de déploiement devra être précisée dans chaque EM (nombre d'enquêteurs par province, région ou département).
- Chaque enquêteur aura en sa possession les questionnaires d'enquête, le guide de remplissage des questionnaires ainsi que la liste des sites d'habitation à enquêter. Les superviseurs veilleront à ce que soit adoptée la stratégie d'échantillonnage des ménages dans chaque site.

Enfin, du fait du retard des activités, un nouveau calendrier prévisionnel des activités est proposé ci-après. Les échéances des différentes activités sont précisées.

La pré-enquête, le recrutement ainsi que la formation des enquêteurs devront être finalisée au plus tard au cours de la première semaine de janvier. La collecte des données devra être terminée pour fin janvier.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Termes de référence de la mission circulaire

PROGRAMME REGIONAL DE RENFORCEMENT DE LA COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DES PECHEES DANS LES ETATS MEMBRES ET DE CREATION D'UNE BASE DE DONNEES

TDR DE LA MISSION CIRCULAIRE

CONTEXTE GENERAL

Dans le cadre de l'application du Règlement n°5/2007/CM/UEMOA portant adoption du Plan d'Aménagement Concerté des Pêches et d'Aquaculture au sein de l'UEMOA, la Commission a démarré avec ses Etats la mise en œuvre du programme d'actions d plan n°4, à savoir, le « Programme régional de renforcement de la collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres et de création de base de données régionale ».

Ce programme vise à renforcer les capacités techniques et institutionnelles des pays membres de l'Union, dans la collecte et le traitement des données statistiques des pêches et d'établir une base de données régionale.

De façon plus spécifique, il permettra de réaliser des enquêtes cadre en pêche artisanale continentale et maritime et d'établir une base de données régionale comprenant des données biologiques, de production et de commercialisation. Ce système d'information régionale constituera un outil de décision important dans la mise en place des plans de gestion des ressources au sein des pays de l'Union.

Les huit Etats membres de l'UEMOA sont concernés par ce programme : le Bénin, Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Le Consortium (Océanic Développement - IRD et Agrocampus Ouest) a été recruté pour appuyer la Commission dans l'exécution de ce programme.

Suite à la séance de briefing tenu du 17 au 19 janvier 2011, au siège de la Commission, un chronogramme d'activités a adopté en prévoyant huit (8) étapes dont la période et les responsabilités sont réparties comme suit :

	ACTIVITES (2011)	SOUS ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABLES
1. Mise en place du programme	<u>Sélection et recrutement du personnel du programme</u>	Recrutement de l'ingénieur du programme (O.D)	Octobre 2010	Consortium
	<u>Réunion du Consortium</u>	- Etat d'avancement de la mise en place du programme	Novembre 2010	Consortium
	<u>Sélection des points focaux</u>	Création d'un réseau « programme »	Décembre 2010 - Janvier 2011	CU, EM
	<u>Réunion de briefing au siège</u>	Séances de travail	17 au 19 janvier 2011	CU, Consortium
		Compte rendu	19 janvier 2011	
2. Harmonisation et renforcement des statistiques de pêche dans les EM de l'UEMOA (GT n°1)	GT n°1 à Cotonou	Préparation	Mars 2011	Consortium, CU
		Organisation	Avril 2011	CU, Consortium
		Réunion	2 ^{ème} quinzaine de Mai 2011	CU, Consortium
		Rapport	2 ^{ème} Quinzaine Mai 2011	CU, Consortium
3. Organisation/réalisation des enquêtes	GT n°2 à Ouagadougou	Préparation	Juillet 2011	Ingénieur du programme
		Organisation	Août 2011	Consortium
		Réunion	1 ^{ère} quinzaine de Septembre	CU, Consortium
		Rapport	Septembre 2011	CU, Consortium
	<u>Exécution des E.C</u>		Septembre à décembre 2011	Consortium
	<u>Suivi de l'exécution des E.C</u>	Voyage circulaire sur l'ensemble des EM	Septembre à Décembre 2011	3 Experts de chaque EM
	<u>Installation des équipements informatiques</u>		Octobre à décembre 2011	CU, Ingénieur du programme
4. Conception du modèle de gestion de données des enquêtes-cadre et du prototype du SIRP	GT n°3 à IRD (France)	Préparation	Septembre 2011	CU, Consortium
		Organisation	Octobre 2011	Consortium
		Réunion	Octobre 2011	CU, Consortium
		Rapport	Octobre 2011	CU, Consortium
	<u>Saisie des E.C</u>	Saisie dans la modèle de gestion de données des E.C	Janvier à Juin 2012	Les 3 experts de chaque EM
5. Analyse et lancement de l'exploitation des enquêtes-cadre (GT n°4)	GT n°4 dans l'espace UEMOA (à préciser)	Préparation	Avril - Mai 2012	Consortium
		Organisation	Avril - Mai 2012	CU, Consortium
		Réunion	Mai- Juin 2012	CU, Consortium
		Rapport	Juin-Juillet 2012	Consortium
	<u>Exécutions des requêtes des E.C élaborées au cours du GT n°4</u>	Rédaction d'un rapport national sur les E.C	Juin - Septembre 2012	Les 3 experts de chaque EM, Consortium
6. Séminaire méthodologique final : synthèse des acquis et modalités de suivi	GT n°5 à Ouagadougou	Préparation	Juillet 2012	Consortium
		Organisation	Août 2012	CU, Consortium
		Réunion	Septembre 2012	CU, Consortium

Dans le but d'établir des bases de données régionales harmonisées, des enquêtes cadre en pêche artisanale vont être menées sur l'ensemble des Etats membres.

Au cours de l'Atelier régional de formation et d'harmonisation des méthodes de collecte des statistiques de pêches, qui s'est tenu à Cotonou du 20 au 24 juin, il a été convenu que l'enquête- cadre serait réalisée (octobre-novembre 2011) cette année 2011 sur le sous secteur de la pêche artisanale continentale uniquement.

Au cours de l'atelier qui a eu lieu du 19 au 23 septembre 2011 à Ouagadougou, dont l'objectif était de préparer la réalisation de l'enquête-cadre dans les Etats membres, il a été adopté :

- les stratégies de déploiement pour chacun des 8 Etats ;
- les questionnaires d'enquête ainsi que le manuel d'enquête, outil support des questionnaires.

Afin de venir en appui aux experts chargés de réaliser cette enquête dans leurs Etats respectifs, il a été envisagé d'effectuer une mission circulaire, dans les pays bénéficiaires du programme, aux mois de novembre - décembre 2011. Cette mission sera réalisée par les consultants du Consortium.

OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de la mission est d'appuyer les experts des Etats membres dans la phase préparatoire et du démarrage de l'enquête-cadre, en s'attachant particulièrement à l'exécution des points suivants :

1. Dresser le bilan des données recueillies lors de la pré-enquête : liste des sites d'habitation de différentes catégories, par région ;
2. Discuter de l'adaptation de la stratégie d'échantillonnage au contexte de terrain de chaque Etat membre (ex. : fixation du paramètre « taux de sites d'habitation devant subir l'enquête ménages »), avec production d'un document de référence ;
3. Mettre au point une stratégie de déploiement dans chaque Etat membre : répartition des agents d'enquête, moyens de transports, calendrier de passage dans les régions et zones ;
4. Effectuer une visite d'accompagnement de l'enquête sur le terrain lorsque cela sera possible (si l'enquête est lancée) ;
5. Réaliser des photographies sur terrain de quelques questionnaires.

RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

La mission produira un rapport contenant les points suivants :

- un tableau des effectifs de sites d'habitation de différentes classes, par région pour les huit Etats membres ;
- le paramétrage de la stratégie d'échantillonnage qui a été adoptée par chacun des Etats membres ;
- la stratégie de déploiement adoptée dans chaque Etat membre, avec les points de difficultés et les solutions trouvées ;
- l'état d'avancement du recrutement des enquêteurs, de la formation, de la sensibilisation et plus généralement de l'organisation de l'enquête cadre ;

- un jeu de photographies de questionnaires remplis (pour deux pays au moins) : questionnaires site d'habitation et 4 questionnaires ménage,) ;
- un relevé de suggestions, remarques ou commentaires des Etats membres relatives à l'exécution de l'enquête cadre.

DEROULEMENT DE LA MISSION

Les pays à visiter :

Huit (8) Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

La composition de la mission :

La mission sera effectuée par une équipe composée de :

- Mlle Carole ESCARAVAGE l'ingénieur de projet, du bureau d'étude Océanic développement ;
- M. Pierre MORAND, expert IRD ;
- M. Mamadou Moussa DIALLO, personne-ressource du Consortium.

La durée de la mission :

La mission est constituée de visites dans chaque Etat membre, dont la durée sera de 2 à 3 jours par Etat (ci-joint le programme de la mission).

Les personnes à rencontrer :

Les experts de la mission circulaire rencontreront, dans chaque Etat membre, la Direction des Pêches et l'équipe d'experts du programme UEMOA. La mission s'organise dans chaque Etat membre comme suit :

- une réunion de travail à laquelle participeront les experts membres du groupe de travail du programme, ainsi que les autres cadres impliqués dans le domaine.
- des rencontres ponctuels avec des personnes ressources concernées.

Dans un ou deux Etats visités au-delà du 15 novembre 2011, au moment où l'enquête cadre aura débutée, la mission circulaire se déplacera sur un site d'habitation de pêcheurs afin d'observer le déroulement de l'enquête sur le terrain, de discuter avec les enquêteurs/superviseurs et de faire des prises photographiques sur un jeu de questionnaires déjà remplis.

DOCUMENTS DE REFERENCE

Les documents suivants constituent les bases d'information contribuant à la bonne conduite et au bon déroulement de la mission :

- Règlement n°4/2007/CM/UEMOA portant création et modalité de fonctionnement du Comité Consultatif sur l'Harmonisation des Politiques et des Législations des Etats membre de l'UEMOA en matière de Pêche et d'Aquaculture ;
- Règlement n°5/2007/CM/UEMOA portant adoption du Plan d'Aménagement Concerté des Pêches et d'Aquaculture au sein de l'UEMOA ;
- Rapport de la mission de briefing ;
- Rapport de l'Atelier régional de formation et d'harmonisation des méthodes de collecte des statistiques de pêches de Cotonou (juin 2011),
Rapport de l'Atelier régional de préparation de l'enquête cadre de Ouagadougou (septembre 2011).

ANNEXE 2 : Agenda de la mission circulaire

EM	Dates de mission	Personnes rencontrées
Mali	19 octobre 27 et 28 octobre	M. SAMANSSEKOU, Directeur national de la Pêche <u>Equipe des experts nationaux du projet :</u> <ul style="list-style-type: none"> • M. DIARRA Soumeïla, Chef de la Division Aménagement des Pêcheries et Aquaculture ; • M. SARRO Alhousseiny, Responsable du Bureau statistiques de suivi/évaluation à la DP ; • M. TRAORE, Directeur régional de la Pêche de Bamako.
Guinée Bissau	1 au 4 novembre	M. SILAVA Henrique, Directeur Général du CIPA ; M. TUBENTO Antonio Domingos, Directeur de la pêche artisanale ; <u>Equipe des experts nationaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> • M. BARRI Iça, Directeur des services statistiques au CIPA ; • M. JUMPE Raoul, Statisticien ; • M. CABRAL Joao, Statisticien/Base de données des pêches.
Sénégal	9 et 10 novembre	M. MANEL Camille Jean Pierre, Directeur adjoint de la pêche maritime ; M. DIOUF Sidiya, chef de la Division Pêche Artisanale à la DPM ; M. THIAO Djiga, chercheur au CRODT ; M. DIOP Amadi de l'ANSD ; Mme FALL Mbeuguède de la DPC ; <u>Equipe des experts nationaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> • M. NDIAYE Khalil Rakhmane, Coordonateur de la Cellule d'Etudes et de Planification (CEP) du Ministère de l'Economie maritime ; • M. SECK Seydou, Chef du Bureau des Statistiques de la Direction de la Pêches continentales (DPC).
Togo	14 et 15 novembre	<u>Equipe des experts nationaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> • M. AHOEDO Kossi, Chef de la section des ressources halieutiques ; • M. BEIGUE ALFA P'ham, biologiste.
Bénin	17 novembre	M. DEGBEY Jean-Baptiste, Directeur des Pêches ; M. GNIKPO Fassinou Aristide, Chef de service du Suivi et Evaluation ; <u>Equipe des experts nationaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> • M. GNITASSOUN Dénagnon Luc, Directeur Adjoint des Pêches ; • M. GANGBAZO Herman, Chef de la Division Statistiques ; • M. AHOUANDJOGBE Sébastien, Spécialiste en statistiques et base de données des pêches ; • M. DIDAVI Edgard Yves, Statisticien/informaticien du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.
Burkina Faso	21 novembre	Mme KABORE Kadiatou, Directrice Générale de la DGRH <u>Equipe des experts nationaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> • M. ZERBO Henri, Directeur des Pêches ; • Mme SOUBEIGA Zelhata, Chef de service Suivi Evaluation à la DGRH ; • M. KIENOU Amos, Ingénieur statisticien à la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER).
UEMOA	23 novembre et 25 novembre	Mme FERREIRA Maria Luisa, Directrice des Ressources naturelles Directrice des Ressources Animales et Halieutiques, Département du Développement Rural, des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DDRE) - Commission de l'UEMOA
Côte d'Ivoire	1 ^{er} décembre	<u>Equipe des experts nationaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> • M. KONAN Kouadio Sylvain, Statisticien DPH ; • Mme TRAORE DJIRE Founnigué, Chef de service Pêche artisanale maritime et lagunaire.

ANNEXE 3 : Liste des sites d'habitation des pêcheurs par région en Guinée Bissau

REGION	nom du site d'habitation	Statut	Nbre de ménages de pêcheurs	Présence pêcheurs pro.	autres catégories de pêcheurs
BAFATA	Aldeia	Vg	144	X	X
BAFATA	Amedalai	Vg		X	X
BAFATA	Bafata	V		X	X
BAFATA	Balindja	Vg		X	X
BAFATA	Bambadinca	V		X	X
BAFATA	Bissaque	Vg		X	X
BAFATA	Buol	Vg	141	X	X
BAFATA	Cafia	Vg	98	X	X
BAFATA	Cambesse	Vg	305	X	X
BAFATA	Contubuel	V	69	X	X
BAFATA	Dembe-Djulde	Vg	52	X	X
BAFATA	Fa- Mandinga	Vg	118	X	X
BAFATA	Farato	Vg	90	X	X
BAFATA	Ga-Cida	Vg		X	X
BAFATA	Ga-Injai	Vg		X	X
BAFATA	Ganjol	Vg		X	X
BAFATA	Ga-Quenhe	Vg		X	X
BAFATA	Ga-Sanema	Vg		X	X
BAFATA	Geba	Vg	299	X	X
BAFATA	Madina Gambiel	Vg	281	X	X
BAFATA	Mina	Vg		X	X
BAFATA	Nhambanhe	Vg	200	X	X
BAFATA	Nhancanga	Vg		X	X
BAFATA	ponta Ganha	Vg		X	X
BAFATA	Quenhe	Vg		X	X
BAFATA	Sare Bacar	Vg	7	X	X
BAFATA	Sare-Dabel	Vg	102	X	X
BAFATA	Saremidjaca	Vg		X	X
BAFATA	Sint.- Agostinho	Vg		X	X
BAFATA	Sint.- Garanque	Vg		X	X
BAFATA	Sintcham loba	Vg		X	X
BAFATA	Sintcham Madiu	Vg		X	X
BAFATA	Sintcham-Baite	Vg	15	X	X
BAFATA	Sintcham-Bilale	Vg	58	X	X
BAFATA	Sintchambonco	Vg	673	X	X
BAFATA	Sint.-mamudu	Vg		X	X
BAFATA	Udunduma	Vg		X	X
BAFATA	Waquilare	Vg		X	X
BAFATA	Xime	V	31	X	X
BAFATA	Xitole	Vg	9	X	X
GABU	Cabuca	V	66	X	X
GABU	Fass	Vg		X	X
GABU	Madina-tchango	Vg		X	X
GABU	Pitche	V		X	X
GABU	Quewel	Vg		X	X
GABU	Samba-Gana	Vg		X	X
GABU	Saucunda	Vg		X	X
GABU	Sintcham-laia	Vg		X	X
GABU	Sonaco	V	461	X	X
GABU	Tchechi	Vg	101	X	X
GABU	Wendutcham	Vg	80	X	X
QUINARA	Lagoa de Cufada	vg		X	X
Cacheu	Kassama	Vg		X	X

ANNEXE 4 : Répartition des sites d'habitation par région et département et typologie de plans d'eau en Côte d'Ivoire

REPARTITION DES SITES D'HABITATION PAR REGIONS PAR TYPOLOGIE DE PLAN D'EAU				
REGION	DEPARTEMENT	COURS D'EAU PRINCIPAL	COURS D'EAU SECONDAIRE	TOTAL
18 MONTAGNES	BANGOLO	1	7	8
	BIANKOUMA		4	4
	DANANE	10	1	11
	KOUBLY	2	1	3
TOTAL 18 MONTAGNES		13	13	26
AGNEBY	ADZOPE	2	4	6
	AGBOVILLE		5	5
TOTAL AGNEBY		2	9	11
BAFING	OUANINOU		2	2
	TOUBA		4	4
TOTAL BAFING			6	6
BAS SASSANDRA	GRAND BEREBY		4	4
	GUEYO		3	3
	SAN PEDRO	1	7	8
	SASSANDRA	19	24	43
	SOUBRE	90		90
TOTAL BAS SASSANDRA		117	44	161
DENGUELE	KANIASSO		6	6
	MINIGNAN	2	7	9
	ODIENNE	13	8	21
TOTAL DENGUELE		15	21	36
FROMAGER	GAGNOA		4	4
	LAKOTA		7	7
	OUME	1	1	1
	ZIKISSO		7	7
TOTAL FROMAGER		1	18	19
HAUT SASSANDRA	ISSIA	20	10	30
	VAVOUA	2	2	4
	ZOUKOUGBEU	17		17
TOTAL HAUT SASSANDRA		39	12	51
LACS	DIDIEVI		14	14
	TIEBISSOU	52	5	57
	TOUMODI	9		9
	YAMO USSOUKRO	30	10	40
TOTAL LACS		91	29	120
LAGUNES	ABIDJAN	17		17
	ALEPE	5		5
	DABOU	26	8	34
	GRAND LAHOU	39		39
	JACQUEVILLE	26		26
	SONGON	15	9	24
	TIASSALE	32		32
TOTAL LAGUNES		160	17	177
MARAHOUE	BOUAFLE	45		45
	KOUNAHIRI	9		9
	SINFRA	1		1
	ZUENOULA	75	1	76
TOTAL MARAHOUE		130	1	131
MOYEN CAVALLY	DUEKOUÉ	24		24
	GUIGLO	31		31
	TOULEPLEU	31	1	32
TOTAL MOYEN CAVALLY		86	1	87
MOYEN COMOE	ABENGOUROU	18		18
	AGNIBILEKRO	4		4
TOTAL MOYEN COMOE		22		22
N'ZI COMOE	ARRAH	1		1
	BOCANDA	10		10
	BONGOUANOU		2	2
	DAOUKRO	13		13
	DIMBOKRO	16	16	32
	M'BAHIKRO	5		5
	M'BATTO	3	5	8
PRIKRO	13		13	
TOTAL N'ZI COMOE		61	23	84
SAVANES	BOUNDIALI	7	13	20
	FERKESSEDOUGOU	12	5	17
	KORHOGO	3	1	4
	SINEMATIALI	1	1	2
	TINGRELA	7	34	41
TOTAL SAVANES		30	54	84
SUD BANDAMA	DIVO		16	16
	FRESCO	4	6	10
	GUITTRY	11	7	18
	HIRE		4	4
	OGOUDOU	1	5	6
TOTAL SUD BANDAMA		16	38	54
SUD COMOE	ABOISSO	7	2	9
	ADIAKE	44		44
	GRAND BASSAM	26		26
	TIAPOUM	14		14
TOTAL SUD COMOE		91	2	93
VALLEE DU BANDAMA	BEOUMI	52		52
	BOTRO		6	6
	BOUAKE	3	15	18
	DABAKALA	1	5	6
	KATIOLA	3	5	8
	NIKARA	5	1	6
	SAKASSOU	37	6	43
TOTAL VALLEE DU BANDAMA		101	38	139
WORODOUGOU	KANI	2	2	4
	MANKONO	8		8
	SEGUELA	1	1	2
TOTAL WORODOUGOU		11	3	14
ZANZAN	BOUNA	4	1	5
	DOROPO	3	8	11
	NASSIAN	3	1	4
	TANDA	4	2	6
	TEHINI	3	1	4
TOTAL ZANZAN		17	13	30
TOTAL GENERAL		1003	342	1345